

DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR

MAIRIE

SAINT LUPERCE

☎ : 02.37.26.85.12

Fax : 02.37.26.74.96

e-mail : mairie@saintluperce.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT LUPERCE se réunira en séance ordinaire le :

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017 A 20 h 00 A LA MAIRIE

Fait à Saint Luperce, le 6 septembre 2017

Le Maire

Pierrette SALMON



ORDRE DU JOUR

- 1 - Décision modificative
- 2 - Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)
- 3 - Fonds de Solidarité au Logement (FSL)
- 4 - Modification des statuts de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche : compétence « transport scolaire de la commune de Mottereau »
- 5 - Terrain de loisirs rue Maurice Dumais
- 6 - Dossier étang de Varenneau
- 7 - Dossier Monsieur Benamar
- 8 - Taxe d'aménagement sur les abris de jardin
- 9 - Lotissement « Les Moulins » : vente des lots 9 et 21

Courriers / Courriels

Questions diverses